

M. FOSTER : Je propose que la séance soit levée.

La motion est adoptée, et la séance est levée à 12.10 a.m. (mercredi).

CHAMBRE DES COMMUNES.

MERCREDI, 11 mai 1892.

L'Orateur ouvre la séance à trois heures.

PRIÈRE.

NOUVEAU DÉPUTÉ.

M. L'ORATEUR : J'ai l'honneur d'informer la chambre que le greffier de la chambre a reçu du greffier de la couronne en chancellerie un certificat de l'élection de James A. Lowell, écuyer, comme député du district électoral de Welland.

OBSERVANCE DU JOUR DU SEIGNEUR.

M. CHARLTON : Je propose—

Que la chambre se forme, lundi prochain, en comité général pour considérer de nouveau le bill (n° 2) à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur, ordinairement appelé dimanche.—Adopté.

Je présente cette motion, croyant que la chambre désirera peut être reconsidérer la manière précipitée avec laquelle elle a refusé, lundi dernier, d'accorder même un instant d'examen aux dispositions de ce bill, et ce, à raison du fait que le chef du gouvernement avait accepté une disposition du bill et avait promis qu'elle serait acceptée par le gouvernement. Dans ces circonstances la conduite précipitée de la chambre a été injustifiable, dans mon opinion, et je crois que nous serons mieux vus du pays si nous accordons au moins, à ce bill, un instant de considération; et pour cette raison je propose qu'il soit inscrit de nouveau sur l'ordre du jour.

La motion est adoptée.

BRISÉ-LAMES DE MIMINEGASH.

M. PERRY : A-t-on demandé des soumissions pour les nouveaux travaux à faire au brisé-lames de Miminegash, I. P.-E. ? Si oui, le contrat a-t-il été donné, et à qui ? Quel est le montant stipulé au contrat ?

M. OUMET : Le contrat de l'entreprise des travaux n'a pas encore été accordé.

M. PERRY : Je demande si des soumissions ont été demandées ?

M. OUMET : On n'a pas encore demandé de soumissions.

MAÎTRE DE POSTE DE SAINTE-LOUISE (L'ISLET).

M. CHOQUETTE : Le gouvernement a-t-il reçu le rapport de l'enquête faite par le député inspecteur des postes de Québec, contre H. Potvin, maître de poste de Sainte-Louise, dans le comté de L'Islet ? Si oui, quel est ce rapport ? Qu'est-ce que le gouvernement se propose de faire à ce sujet ?

Sir ADOLPHE CARON : En réponse à l'honorable député, j'ai l'honneur de l'informer que le rapport en question vient d'être reçu, et qu'il est M. CAMPBELL.

maintenant sous considération. D'ici à une journée ou deux, je pourrai dire à mon honorable ami ce que je devrai faire.

VISITE DES DÉLÉGUÉS DES FERMIERS.

M. WHITE (Shelburne) : Quelle somme, s'il en est, a été payée à Charles H. Cahan, écuyer, en rapport avec la visite des délégués des fermiers dans la province de la Nouvelle-Ecosse ? et le dit Charles H. Cahan a-t-il présenté un compte ou a-t-il reçu quelque rémunération pour ses services ?

M. CARLING : Deux cents piastres ont été avancées à Charles H. Cahan, écuyer, concernant la visite des délégués des fermiers dans les provinces maritimes. Sur cette somme \$21.92 ont été remboursés par lui, \$31.48 ont été dépensés par lui en télégrammes, etc. et \$126.60 ont été payés par lui à d'autres personnes pour leurs frais de voyage — la balance, \$20 est restée entre les mains de M. Cahan, à compte de ses frais de voyage en dehors de la province de la Nouvelle-Ecosse.

RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS DES FERMIERS ANGLAIS.

M. McMILLAN (Huron) : Je propose—

Qu'un ordre de la chambre soit émis pour copie des rapports des délégués des fermiers anglais, MM. McQueen et Davey, sur les provinces maritimes.

En présentant cette motion, je désire dire qu'il n'est que juste pour le peuple et ses représentants dans cette chambre que les rapports de ces délégués soient déposés sur le bureau. On m'a informé que la visite de ces délégués avait été sollicitée par le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, pendant son séjour à Londres, et qu'elle a été le résultat d'une conférence avec le haut commissaire, ayant été décidé que ces délégués viendraient examiner les ressources qu'offraient les provinces maritimes aux émigrants anglais. J'ai appris qu'il était survenu certains désagréments lors de l'arrivée des délégués dans la Nouvelle-Ecosse.

Si je suis bien informé, je crois que le haut commissaire avait envoyé une dépêche au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse aux fins de recevoir ces messieurs et de leur faire visiter la province. Mais à leur arrivée, on constata que le gouvernement fédéral avait envoyé un fonctionnaire et nommé certains messieurs pour s'emparer des délégués, si je puis m'exprimer ainsi, et leur faire parcourir la province, et en visitant plusieurs parties de la province, ils constatèrent que leur visite n'avait pas été annoncée. De sorte que la visite prend un aspect politique qu'elle ne devrait pas avoir. Le gouvernement local était certainement celui qui devait recevoir ces messieurs et leur faire visiter le pays. Quand des délégués ont visité la partie occidentale d'Ontario, on en a informé les différentes localités, et on a fait des préparatifs pour leur faire visiter la province, constater ses ressources à différents points de vue et obtenir l'opinion des différents partis politiques, s'il pouvait en résulter des avantages. Je crois que l'argent a été bien employé en emmenant ces délégués pour s'enquérir de l'état du pays pour les fins de l'émigration. Mais il paraît que le gouvernement n'était pas satisfait du rapport des délégués qui ont visité les provinces maritimes, car, autrement leurs rapports auraient été publiés et on en aurait déposé des copies sur le bureau de la chambre avant aujourd'hui.